



COMMUNE DE PORT-BAIL

ANNEE 2011 N° 4

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 5 JUILLET 2011 A 20 H 30

Date de convocation

28 juin 2011

Date d'affichage

12 juillet 2011

Nombre de membres :

en exercice : 18

présents : 16

votants : 17

L'an deux mil onze, le 5 juillet à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CHOLOT Guy (Maire).

PRESENTS : MM. CHOLOT Guy (Maire), LAIDET Serge, GOSSELIN Jean-Paul, MALENFANT Fabrice, MOUCHEL Fabrice (Adjoints), PILLET Denis, LELYON Denis, PICOT Claude, MARTINE Emmanuel, HAMEL Armand, D'HULST Francis, LETANG Jacques, ROUALLE Maurice, FLAMBARD Geneviève, DE SMET René, TOUCHAIS Isabelle.

ABSENT EXCUSE : M. LEFORBAN donne pouvoir M. MARTINE

ABSENTE : Mme.GODEY

SECRETAIRE DE SEANCE : M. LAIDET



Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Après avoir pris connaissance du schéma départemental de coopération intercommunale arrêté par Monsieur le Préfet de la Manche, les membres du Conseil, à l'unanimité, émettent un avis défavorable au schéma proposé.

1°) Dissolution du syndicat d'assainissement Denneville - Port-Bail – Saint Lo d'Ourville

Maintenir ce syndicat jusqu'à l'engagement total de tous les travaux prévus, c'est-à-dire printemps 2014.

2°) Syndicat d'électrification de la Haye du Puits

Le Conseil s'oppose à la dissolution de ce syndicat qui, par la diversité de ses activités, sa connaissance du réseau basse tension, sa relation avec les collectivités locales et ERDF, la disponibilité de ses dirigeants, fait qu'il est un partenaire incontournable pour les problèmes d'électrification et de prospective sur un réseau élargi à d'autres territoires communautaires.

3°) Communauté de Communes de la Côte des Isles

Les membres du Conseil réaffirment l'identité de la commune et indiquent que la communauté doit être un outil au service des communes. Le Conseil pense que le maintien en l'état de la communauté n'est pas souhaitable et qu'il convient, pour l'avenir de notre territoire et donc de nos habitants, de réfléchir à un rapprochement avec les communautés de communes voisines. Les maires des communes de Flamanville et de Les Pieux ont déjà fait une démarche en ce sens. Le Conseil souhaite s'inscrire délibérément dans une nouvelle dynamique économique, touristique et agricole, c'est-à-dire de création d'emplois.

AVENANT A MARCHE VVF LOT 3 EQUIPEMENT MOBILIER : MOBILIER MEUBLANT

En accord avec VVF, il a été décidé d'acquérir 14 chevets supplémentaires pour un montant HT de 546 €. Le Conseil, à l'unanimité, autorise Monsieur el Maire à signer l'avenant à intervenir qui porte le marché initial de 27 080 € HT à 27 626 € HT.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Sur proposition de la commission des associations, le Conseil Municipal décide d'accorder 107 694 € de subventions au titre de l'année 2011.

TRANSFERTS DE CHARGES ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ET SES COMMUNES MEMBRES

Lors de sa séance du 1^{er} juin 2011, le Conseil communautaire de la Côte des Isles a décidé la création d'une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges entre la communauté de communes et ses communes membres. Cette commission est composée de membres des conseils municipaux, chaque commune dispose d'un maximum de 3 représentants. Sont désignés, à l'unanimité, par le Conseil, Messieurs CHOLOT Guy, MALENFANT Fabrice, LELYON Denis.

PROPOSITION DE TRANSFERT DE LA COMPETENCE TOURISME A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Monsieur el Maire propose de solliciter la Communauté de Communes de la Côte des Isles afin que la compétence tourisme lui soit transférée pour créer un office de tourisme intercommunal constitué en EPIC (Etablissement Public Industriel et Commercial). Par 6 voix pour (MM. Cholot, Laidet, Gosselin, Pillet, Lelyon, MmeTouchais) et 11 voix contre, le Conseil refuse de solliciter la demande de transfert de cette compétence.

CREATION D'UN POSTE D'ATTACHE TERRITORIAL

A l'unanimité, le Conseil décide la création d'un poste d'attaché territorial à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2012.

PROJET PRESQU'ILE HABITAT

A la demande de Monsieur le Maire, la Société Presqu'île Habitat a commencé à étudier la réalisation de 12 logements en accession à la propriété, réservés à des primo-accédants aux revenus modestes.

Pour permettre à cette société de poursuivre ce dossier, le Conseil, à l'unanimité, s'engage à lui céder la parcelle AD 16 en cas de concrétisation du projet. Le prix de vente sera fixé ultérieurement en fonction du coût définitif du projet.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITON DE LA SALLE POLYVALENTE

Le Conseil, à l'unanimité, émet un avis favorable au projet de convention qui sera passé entre la commune de Port-Bail et chaque utilisateur de la salle polyvalente.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Monsieur el Maire est autorisé à signer la convention avec le département pour l'organisation des transports scolaires des enfants fréquentant le groupe Henri Vally.

MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX COMMUNAUX A L'ASSOCIATION DIOCESAINE

Les membres du Conseil émettent un avis défavorable à la signature de la convention proposée par l'association diocésaine. Ils demandent en particulier à Monsieur le Maire de revoir les articles 5, 8, 9 et 14.

CESSION PORTION CR 38 A MONSIEUR LELYON GILLES

Par délibération du 3 novembre 2009, le Conseil s'est prononcé favorablement pour céder 237 m² du CR 38 à Monsieur LELYON

L'enquête publique s'est déroulée du 12 au 27 avril 2011.

Compte tenu des conclusions du commissaire enquêteur qui a émis un avis favorable, le Conseil, à l'unanimité, décide de céder cette portion du CR 38 à Monsieur LELYON et autorise Monsieur le Maire à signer toute pièce nécessaire à cette cession.

AMENAGEMENT DU BAPTISTERE : COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil, à l'unanimité, décide d'élargir la commission d'appel d'offres pour l'aménagement du baptistère.

3 personnes seront associées, avec voix consultative, aux réunions de la commission d'appel d'offres pour leur compétence dans l'objet de la consultation. Un représentant du CAUE, MM. Laidet et Pillet.

REPLACEMENT DE MONSIEUR VOISIN

Suite au décès de Monsieur VOISIN, le Conseil procède à son remplacement au sein des diverses commissions :

- Membre titulaire à la CCCI : M. MARTINE Emmanuel
Monsieur MARTINE étant membre suppléant, M. ROUALLE est désigné pour le remplacer
- Membre commission réglementation : M. MALENFANT Fabrice
- Membre commission urbanisme : M. PICOT Claude
- Membre commission travaux : M. ROUALLE Maurice
- Membre commission matériel : M. LETANG Jacques
- Membre commission éducation : M. LELYON Denis

INFORMATIONS DE MONSIEUR LE MAIRE

Plan local d'urbanisme

L'atelier du Canal nous a fait parvenir l'échéancier du plan local d'urbanisme

- 20 juillet 2011 : réunion avec la commission urbanisme et les personnes publiques associées sur le PADD (projet d'aménagement et de développement durable)

- 6 septembre 2011 : débat au conseil sur le PADD
- Septembre – octobre 2011 : rédaction du dossier d'arrêt de projet
- 25 octobre 2011 : présentation du nouvel arrêt de projet
- Mi novembre 2011 : réunion avec la commission urbanisme et les personnes publiques associées sur le dossier arrêt projet
- Début décembre 2011 : arrêt de projet par le Conseil Municipal et envoi aux personnes publiques associées
- Début avril 2012 : réunion des personnes publiques associées (restitution des avis)
- Début mai 2012 : enquête publique sur le PLU
- Fin juillet 2012 : approbation du PLU – opposabilité

Association des plaisanciers

Remerciements pour le lot offert pour le challenge des Ecrehou
 Changement de présidence : Monsieur OZOUF Pascal a été nommé président en remplacement de Mme Harambat.

Société John Deere

Par courrier du 11 juin 2011, Monsieur Lebaudy nous informant de la fermeture de la base de Port-Bail au 30 juin 2011 et du changement de nom de la Société Flambard au 1^{er} novembre 2011 qui prendra le nom de « Jacques Lebaudy Nord ».

Domaine des Pins

Il est donné lecture du courrier de la Shéma indiquant que la concession d'aménagement passée avec la commune le 17 novembre 2005 prend fin en 2011. Une prorogation de cette concession nous sera proposée intégrant la mise en place d'une participation financière de la commune à hauteur de 80 000 € par an pour financer les frais de portage et de gestion du site.

Concours de dessins 2011

Il est donné lecture du courrier de Mme Denise DUPONT, organisatrice de cette manifestation, pour l'aide apportée par la municipalité.

Pavillon bleu

Pour la 3^{ème} année, le Pavillon Bleu a été attribué à la commune.

Droits de préemption non utilisés

- Maison 9 lotissement les Mouettes
- Maison 38 Domaine de la Mer
- Maison 9 rue des Callouins
- Maison 56 rue Philippe Lebel
- Terrain rue des Callouins

| |
|---|
| <p>Prochain Conseil Municipal le mardi 6 septembre 2011 à 20 h 30</p> |
|---|

